

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LAFRANCAISE**Extrait du registre des délibérations du Conseil D'Administration**

L'an deux mille vingt-cinq, le 9 juillet à 18 h30,

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, après convocation faite le 3 juillet 2025 sous la présidence de M. Thierry DELBREIL.

Conseillers en exercice : 17 Présents : 12 Votants : 13 Résultat du vote : unanimité

Etaient présents : Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Colette VERDOUX, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne BENAICHE, Josiane BYL, Fernand MORA, Ida PANTAROTTO, Christine VANCAUTER, Nicole ROUMAT, Emmanuelle ANTICH.

Procuration : M. Bruno PEGAS a donné procuration à Mme Véronique PATERNE,

Excusés - Absents : M. Alain BELLICCHI, Mme Pauline SEILHAN, M. Pierrick THOMAS, Mme Monique GAYET.

Mme Anne BENAICHE a été élue secrétaire.

Délibération n° 11 : Demande subvention ETAT

Monsieur le Président propose de solliciter la subvention suivante pour les travaux de rénovation des locaux associatifs du CCAS situés au 19 rue Léon Cladel, occupés à ce jour par l'association Les Restos du Cœur :

Dépenses prévisionnelles

- Travaux de rénovation des locaux associatifs : 39 530 €ht
- Maîtrise d'œuvre : 3 500 € ht

Montant de l'opération : 43 030 €ht

Financement sollicité

- Subvention Etat : 21 515 €
- CCAS : 21 515 €

Soit un total de 43 030 €

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré à l'unanimité :

- VALIDE cette opération,
- APPROUVE le plan de financement ci-dessus,
- SOLLICITE une subvention d'Etat 2025 de 21 515 €,
- AUTORISE Monsieur le Président à déposer les dossiers nécessaires à l'exécution de la présente.

Ainsi fait et délibéré le 09 juillet 2025
Et ont signé au registre les membres présents
Pour extrait certifié conforme



Le Président

Thierry DELBREIL

Le Secrétaire de Séance

Anne BENAICHE